

Compte rendu de la séance du conseil municipal du Mercredi 20 Novembre 2024

Présents : Ornella TACHE – Patrick BOUILLON – Valérie AUBERT - Bertrand BONNEAU - - Alexandre LUCIEN – Françoise MATHON – Christophe STAFFENT - Régine GANIEUX-

Absents excusés : Gladys SAUTON Philippe DEPEUIL Sylvie ROBERT

Secrétaire de séance : Patrick Bouillon

1 - Lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2024 :
le conseil approuve le compte rendu.

2 – Adhésion au contrat groupe d'Assurance statutaire du CDG 17

- Madame le Maire rappelle l'obligation de souscrire une assurance statutaire pour les agents de la commune. Elle propose de valider l'offre du Centre de Gestion : Assureur : REYLENS MUTUAL INSURANCE – Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

3 – Convention-cadre des missions facultatives du CDG 17

- Le CDG 17 propose des missions facultatives, tels que le service d'intérim territorial, le contrôle des dossiers de retraite CNRACL etc. Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention cadre définissant toutes ces missions ainsi que leurs coûts.

4 – Questions diverses

- Madame le Maire informe du lancement d'un projet commun avec Vals de Saintonge Communauté visant à améliorer la communication avec les administrés par la mise en place de l'application PanneauPocket. Le Conseil valide ce projet
- Mme Mathon signale que le panneau de priorité à droite à la sortie du village est illisible. Son remplacement sera fait.
- Madame le Maire communique des informations sur l'avancement des travaux à l'unité de traitements des ordures ménagères qui ont pris beaucoup de retard mais devraient se terminer à l'été 2025.